



Rapport annuel 2020

Un aperçu d'une année exceptionnelle



**En 2020, nous
avons collecté
123 840 tonnes
d'ampoules et
d'équipements
électroménagers
usagés, un record
absolu. Merci !**

Communication du CEO	4
Nos résultats	6
Les temps forts de 2020	12
Histoires des partenaires	16
20 ans de Recupel	23
Organisation et chiffres	28



4 questions à Eric Dewaet

Eric Dewaet a pris ses fonctions en tant que CEO de Recupel au mois de juillet 2020. Dewaet apporte une vaste expérience de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, qu'il a acquise chez VIL (le pôle d'innovation pour la logistique en Flandre) et Hospital Logistics.

Eric Dewaet s'est assis devant la caméra pour parler de sa prise de fonction en période de turbulence, des succès remportés par l'équipe et ses partenaires et des défis à venir.



Qui est Eric Dewaet?

Eric Dewaet est titulaire d'un master ingénieur civil des mines et en politique industrielle obtenu à la KU Leuven. Tout au long de sa carrière, il a accumulé près de 30 ans d'expérience dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Vous avez été nommé CEO en juillet 2020, en pleine crise liée au coronavirus. Comment cela s'est-il passé ?

Eric Dewaet: « J'ai eu la chance que les mesures soient un peu plus souples pendant l'été, ce qui m'a permis de rencontrer physiquement tous les collaborateurs de Recupel. J'ai été touché par leur engagement et leur dynamisme. Notre équipe compte une trentaine de collaborateurs, tous conscients du rôle sociétal de Recupel et travaillant avec beaucoup de passion à celui-ci. Grâce à leur professionnalisme, notre service a également continué à fonctionner sans problème pendant le télétravail. Il s'agit d'une adaptation à ne pas sous-estimer, non seulement pour nous, mais aussi pour nos partenaires qui nous aident dans la collecte, le transport et le traitement des déchets électroniques. »

« Pendant le confinement, de nombreux points de collecte, tels que les magasins et les parcs de recyclage, étaient fermés, ce qui a conduit dans un premier temps à des périodes plus calmes. Nos

partenaires en ont fait bon usage pour préparer le travail à domicile ou pour organiser leur lieu de travail en toute sécurité. Nous avons maintenu un contact très étroit avec nos partenaires pour coordonner les fluctuations des volumes collectés en raison de la fermeture et de la réouverture des points de collecte. Cela nous a permis de résoudre les problèmes rapidement. Pendant le confinement, beaucoup de garages, d'abris de jardin et de greniers ont été vidés. Nos partenaires ont tout mis en œuvre pour traiter ces volumes. Nous leur en sommes très reconnaissants. »

De quelles réalisations en 2020 êtes-vous fier ?

« Malgré les circonstances difficiles, nous avons à nouveau collecté une quantité record d'appareils électro et d'ampoules avec nos partenaires. Un beau résultat, car 2019 a été également une année record. Nous pouvons également être fiers de nos résultats en matière de recyclage. Depuis des années, ces chiffres sont bien supérieurs aux objectifs européens préconisés pour le recyclage des ampoules et appareils électro usagés. »

« Nous avons également beaucoup travaillé sur le positionnement de la marque Recupel. Avec les différentes parties prenantes, nous avons remis l'accent sur ce que représente Recupel et sur la meilleure façon de présenter cela au monde extérieur. Notre dernière campagne sur les ampoules et les luminaires en est une première expression. En fait, notre équipe a pu réaliser un grand nombre des projets prévus en 2020 malgré la crise liée au coronavirus : c'est une belle performance. »

Quels sont les projets pour les années à venir ?

« Nous plaçons la barre de plus en plus haut : nous voulons collecter et recycler encore plus. La récupération des métaux critiques à partir d'appareils électro usagés, en particulier, deviendra encore plus importante dans les années à venir. Depuis 2018, nous expérimentons également l'intelligence artificielle pour mieux trier les appareils et les recycler plus efficacement à l'avenir. Nous allons continuer à développer cela. »

« Pour encourager la réutilisation, nous travaillons également avec HERW!N et Ressources pour encourager la réparation et la réutilisation des appareils électroniques. Nous mettons sur pied des campagnes conjointes pour encourager les gens à donner les appareils qui fonctionnent encore à un ami ou à une connaissance ou à les apporter au centre de réutilisation ou magasin de seconde main. Nous disposons également d'un nouvel outil interactif sur le site web qui informe les gens de leurs droits et de leurs options pour faire réparer les appareils défectueux. »

Quels sont les défis auxquels vous devrez faire face ?

« Comme la plupart des pays européens, la Belgique n'a pas atteint les objectifs européens de collecte. Cet objectif imposait à tous les États membres de l'UE qu'ils collectent 65 % du poids moyen de ce qui a été mis sur le marché au cours des trois dernières années, ou 85 % des déchets électriques et électroniques produits au terme de 2019. La Belgique atteint à présent un peu plus de 50 %. 20 % échappent encore à un recyclage correct via des filières erronées, comme les déchets ménagers et la ferraille, et nous ne savons hélas pas ce qu'il advient des 30 % restants. Pour résoudre ce problème, nous devons davantage unir nos forces avec tous les acteurs. »

« La diversité des technologies est également un défi. Actuellement, nous recevons un large éventail d'appareils, depuis les vieux tubes cathodiques dont le verre contient du plomb jusqu'aux téléviseurs plasma, et les nouvelles technologies ne cessent de s'ajouter. Chacune d'entre elles présente également ses propres risques - il suffit de penser aux piles au lithium inflammables des ordinateurs portables et des smartphones, par exemple. Afin de pouvoir recycler toutes ces différentes technologies, nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires de recyclage. »

« Mais je suis plein d'espoir. Une génération plus consciente de l'importance de l'économie circulaire, de la réutilisation et du recyclage est en train de grandir. Les jeunes d'aujourd'hui vont promouvoir l'économie circulaire, j'en suis convaincu. »



NOS RÉSULTATS

2020 a été une année exceptionnelle à tous points de vue.

La crise liée au coronavirus et le confinement au printemps 2020 n'ont pas entraîné une baisse de la collecte d'e-waste.



En 2020, notre résultat de collecte a augmenté de 1,1 % et chaque Belge a apporté en moyenne 10,8 kg dans un point Recupel. Cela signifie que nous avons fait mieux qu'en 2019, qui était déjà une année record absolue. Cependant, la crise liée au coronavirus a rendu les débuts difficiles, car de nombreux points de collecte ont dû fermer. Mais dès que les mesures se sont assouplies, la collecte a atteint un pic : jusqu'à 50 % de collecte en plus en juin 2020 par rapport à juin 2019. Les résultats les plus marquants sont une augmentation de 4,2 % des réfrigérateurs-congélateurs et 2 millions d'unités supplémentaires dans la catégorie « Autres » (principalement des appareils électroniques plus petits) par rapport à 2019. Les Belges ont manifestement profité du confinement pour faire le ménage... Le fait que ce réflexe de rapporter les déchets électroniques pour les recycler et les réutiliser se soit installé est aussi le résultat des efforts des années passées.

Les résultats de la collecte d'ewaste

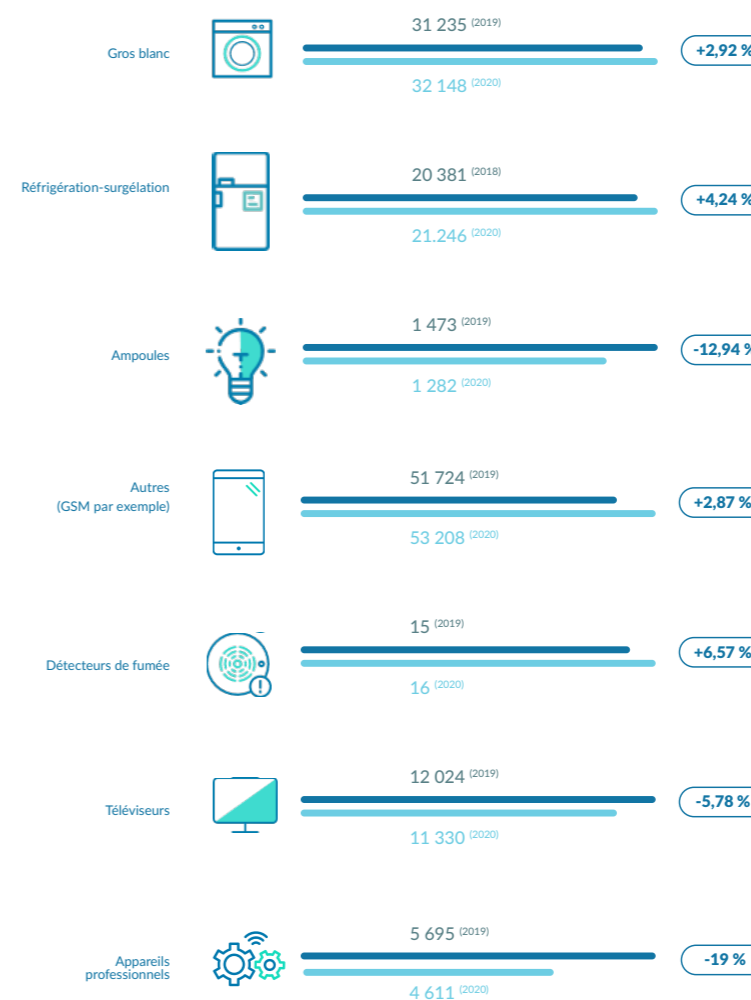
122 548 tonnes (2019)

123 840 tonnes

ont été collectées en 2020

Cela représente une augmentation de 1,1 %

Si l'on regarde le **volume (en tonnes)** par catégorie, cela se présente comme suit :





Nos résultats en matière de recyclage

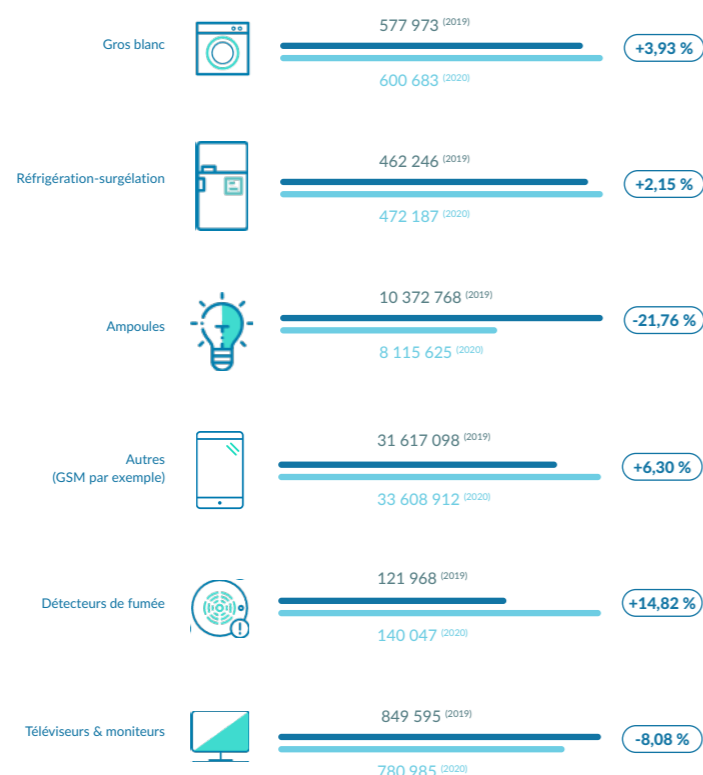
44 001 648 (2019)

43,7 millions d'appareils
ont été collectés en 2020

Cela représente un recul de 0,64%

Alors que le poids collecté a augmenté, le nombre d'appareils collectés a légèrement diminué de 0,64 % par rapport à 2019.

Si l'on regarde les unités par catégorie, cela se présente comme suit :



Ce résultat est en grande partie dû à une diminution du nombre d'ampoules collectées, notamment auprès des entreprises et des entrepreneurs. En 2020, ils ont réalisé beaucoup moins de projets visant à remplacer les anciens éclairages par des lampes LED plus efficaces. Nous nous attendons à ce que cette tendance se poursuive car de plus en plus de lampes LED à longue durée de vie sont utilisées.

92,7 % de l'e-waste reçoit une valorisation utile

Cela représente une augmentation de 2 % par rapport à l'année dernière. L'année dernière, nos centres de traitement ont récupéré 79,6 % des déchets pour les recycler en matières premières utilisables. Par ailleurs, 13,1 % ont été incinérés pour produire de l'énergie utile.

Tous les résultats en matière de recyclage	MATÉRIAUX FERREUX	MATÉRIAUX NON FERREUX	PLASTIQUES	AUTRES MATÉRIAUX	RÉSULTAT DE LA FRACTION	OBJECTIF LÉGAL
GROS BLANC (par exemple lave-linge)	100 %	99,9 %	96,40 %	69,60 %	92,10 %	85 %
RÉFRIGÉRATION-SURGÉLATION (par exemple frigos)	100 %	100 %	99,50 %	91 %	99,30 %	85 %
AMPOULES	100 %	98,90 %	100 %	95,70 %	95,90 %	80 %
AUTRES (par exemple GSM)	99,90 %	99,90 %	93,60 %	67,10 %	91,10 %	80 %
TVM (téléviseurs et moniteurs)	100 %	100 %	95,50 %	46,10 %	89 %	80 %
RÉSULTAT PAR FLUX DE MATÉRIAUX	100 %	99,98 %	95,90 %	68,80 %		
OBJECTIFS LÉGAUX	95 %	95 %	80 %			

Année après année, nous dépassons les objectifs de recyclage européens, y compris en 2020. En outre, pour chaque type de matériau et pour chaque fraction, nous obtenons un résultat supérieur ou égal à celui de l'année précédente.



Pourcentage de collecte en Belgique

En 2018, Recupel a été cofondateur de l'asbl BeWeee. Grâce à cet outil, les acteurs de l'ensemble de la chaîne e-waste indiquent combien d'appareils électriques ils mettent sur le marché, collectent ou traitent, et quelle est leur destination. Entre-temps, les déclarations via l'outil ont quadruplé : de 6 662 tonnes pour 2017 à 28 554 tonnes pour 2019. Si l'on inclut les chiffres communiqués par Recupel-même, on arrive à un total de 151 102 tonnes pour 2019.

Il s'agit d'un pas important vers l'objectif européen de collecter 65 % du poids des appareils mis sur le marché en Belgique. Avec un pourcentage de collecte de 51 % en 2019, nous avons encore du pain sur la planche. Mais la progression de 5 % réalisée par rapport à 2017 montre que nous sommes sur la bonne voie. Les résultats de BeWeee pour l'année 2020 ne sont pas encore disponibles actuellement. Le taux de collecte pour l'année 2020 sera publié sur le site web de BeWeee.



Notre réseau de collecte



548 parcs à conteneurs

Les parcs à conteneurs (ou Recycparcs) sont le pivot de notre réseau de collecte. Il s'agit de 548 sites répartis dans tout le pays.

24 centres de réutilisation

Les appareils qui fonctionnent encore mais ne sont plus utilisés peuvent être donnés dans un centre de réutilisation. Là, ils effectuent dans certains cas les réparations nécessaires et préparent les appareils pour la revente dans leur magasin de seconde main. En 2020, Recupel a collaboré directement avec 24 centres de réutilisation.



11 612 points de collecte

Vous trouverez des points de collecte dans les magasins qui vendent des appareils électriques et électroniques. Ils sont légalement tenus de reprendre les anciens appareils similaires des clients pour les traiter et constituent donc un lieu de collecte logique. Un total de 11 612 commerçants se sont inscrits comme point de collecte. 2 912 d'entre eux disposent également d'un Point de Recyclage, des conteneurs pratiques où vous pouvez déposer les petits appareils électroménagers et les ampoules.

87 « chartristes »

Les entreprises peuvent faire appel directement aux centres de traitement partenaires de Recupel pour le traitement de leurs appareils électro usagés (Partenaires chartristes). En 2020, notre réseau comptait 87 partenaires : 76 opérateurs de collecte et 11 centres de traitement.





LES TEMPS FORTS DE 2020

Notre impact en 2020

Au cours d'une année de confinement, de travail à domicile et de réunions en ligne, nous avons quand même pu accomplir beaucoup de choses. C'est donc avec beaucoup de gratitude et de fierté que nous nous remémorons les temps forts de l'année 2020.



Génération R

Nous avons lancé la campagne Génération R pour encourager tous les Belges à donner leurs outils et outils de jardin inutilisés (**Réutilisation**), à les faire reconditionner ou réparer (**Reconditionnement et Réparation**) ou à les rapporter pour le Recyclage. L'enquête bisannuelle de Recupel montre qu'il n'y a pas moins de 4,8 millions d'outils inutilisés dans nos abris de jardin et nos garages. Cela représente

14 000 tonnes de fer et 2 000 tonnes de cuivre : des matières premières de plus en plus rares et parfaitement recyclables. Plus de 80 % des appareils inutilisés fonctionnent encore et n'ont plus qu'à trouver le chemin vers un nouvel utilisateur. De ce qu'il reste, nous pourrions tirer 28 avions remplis de fer et l'équivalent d'une Statue de la Liberté et demie de cuivre.



Outil de réparation en ligne

Un nouvel outil sur notre site web permet aux consommateurs de connaître leurs droits et leurs options pour donner une nouvelle vie aux appareils défectueux. En répondant à de simples questions à choix multiple, ils obtiennent des conseils sur mesure concernant la garantie de leurs appareils et découvrent où ils peuvent s'adresser pour les faire réparer. Nous leur fournissons également des adresses utiles pour les appareils hors garantie.

Nouveau positionnement de la marque

L'année dernière, nous avons développé une nouvelle stratégie de communication et une nouvelle image de marque ensemble avec nos parties prenantes. Le premier résultat de cet exercice de réflexion est notre campagne autour de la collecte des ampoules et des lampes. Pour ce faire, nous avons fait appel aux caricaturistes-humoristes Philippe Geluck et Jeroom. Ils mettent en lumière les souvenirs que nous devons à nos lampes et les beaux moments que nous vivons avec les matières premières que nous en récupérons.

Recupel est responsable de la collecte des ampoules à décharge (comme les ampoules à basse consommation et les lampes TL), des ampoules LED et des luminaires. Ces ampoules contiennent des matériaux recyclables comme le verre et la poudre fluorescente, mais aussi des substances nocives comme le mercure, qui doivent être traitées en toute sécurité. Près de 15 % de nos ampoules finissent involontairement dans les ordures ménagères, les encombrants ou dans la bulle à verre. Avec l'aide de Geluck et Jeroom, nous encourageons les gens à apporter leurs ampoules usagées dans les points de collecte adaptés.





Le projet intelligence artificielle en 2020

Depuis 2018, nous travaillons avec IDLab, un groupe de recherche de l'imec à l'Université d'Anvers, sur un projet de reconnaissance et de classement des appareils collectés à l'aide de l'intelligence artificielle. Au cours de l'année écoulée, nous avons pu perfectionner le système. Le projet pilote a également été étendu à un

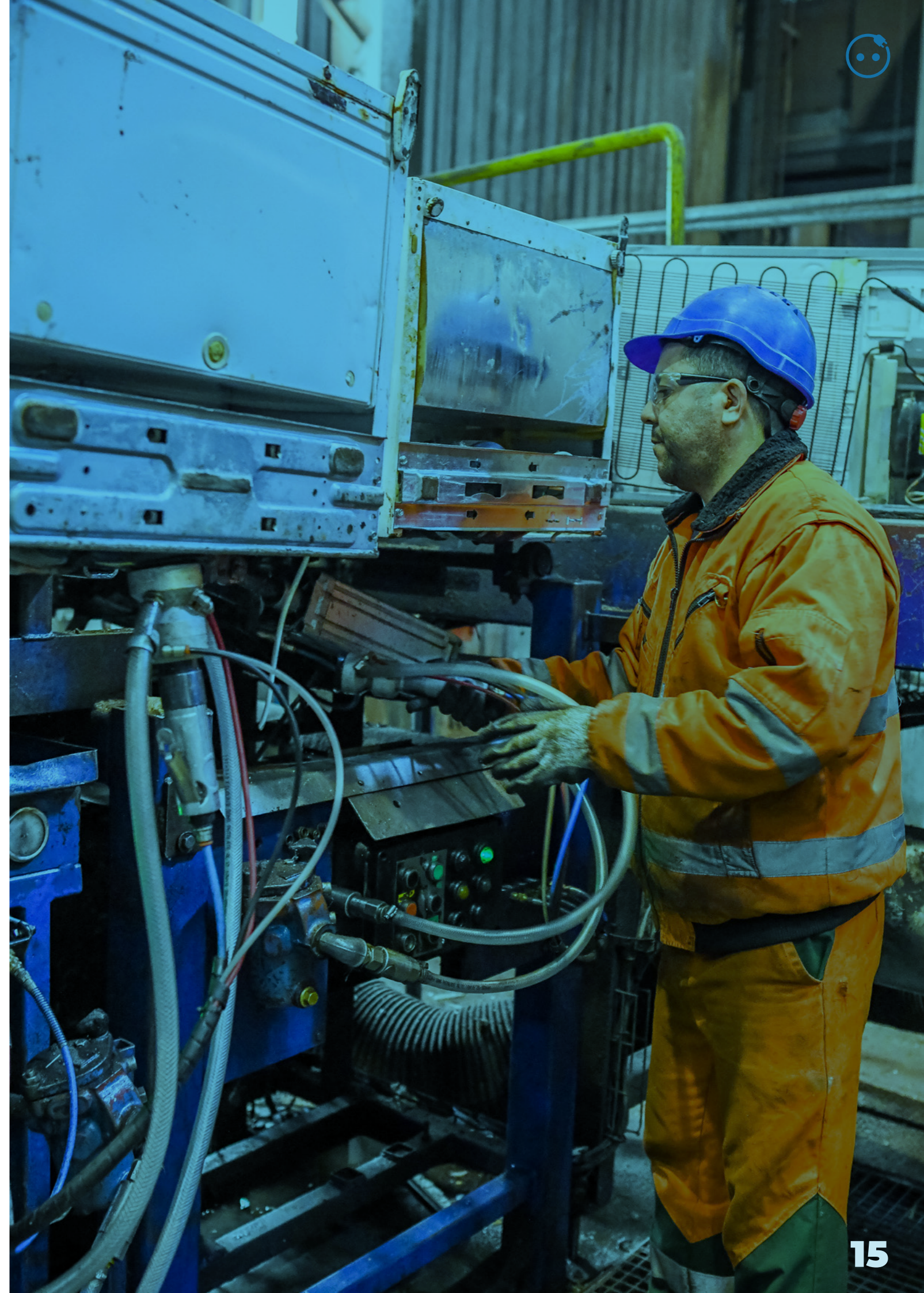
deuxième site dans les Hautes Ardennes. Nous avons également commencé des tests pour mettre en œuvre le système avec un tapis roulant au lieu de placer manuellement les appareils sur la station d'échantillonnage. De cette façon, les petits appareils peuvent être mieux pesés et photographiés.

Les partenariats par temps de COVID

L'économie circulaire est le travail de nombreux acteurs. Depuis des années, nous mettons en place des campagnes de collecte avec GoodPlanet et Natuurpunt, entre autres. Surtout en période de corona, une coopération bien huilée est indispensable au fonctionnement de Recupel. Afin de renforcer la coopération entre les différents maillons de la chaîne de recyclage, nous avons organisé en 2020, pour la première fois, une grande réunion en ligne à Bruxelles. Tous ceux qui sont en contact avec des produits électro usagés - des collecteurs et transporteurs aux organisations

sectorielles - ont reçu des explications et ont pu poser des questions.

Recupel joue également un rôle actif au niveau international, dans le cadre du WEEE Forum (Waste Electrical and Electronic Equipment). Chaque année, le 14 octobre, nous organisons la Journée internationale des déchets électroniques (IEWD) en collaboration avec différents pays. L'année dernière, nous avons été l'un des protagonistes de l'étude WEEE Flows, qui a comparé les taux de collecte de différents pays entre eux.





En conversation avec nos partenaires

HERW!N & Ressources



En Belgique nous collectons plus que 50% de l'électro. Il reste donc un potentiel que nous voulons contribuer à développer. Pour l'avenir, nous devons évoluer vers un système d'étroite collaboration entre les différents acteurs.

Joren Verschaeve, HERW!N



Avec Recupel en intermédiaire, nous continuons à travailler avec des producteurs et de grandes chaînes afin d'augmenter la part de dons en appareils usagés en vue de leur réutilisation.

Francine Beya, Ressources

Pourquoi est-il si important de miser sur la réparation et la réutilisation ?

Francine Beya (Ressources) : « La plupart des activités de recyclage impliquent une perte de valeur, notamment parce qu'il est impossible de valoriser tous les éléments du produit recyclé. C'est l'histoire bien connue de l'échelle de Lansink (*l'idée qu'on accorde la priorité aux méthodes de traitement les plus respectueuses de l'environnement, red.*). Mais c'est aussi une réponse à notre société de consommation qui incite à acheter sans cesse de nouvelles choses. »

Joren Verschaeve (HERW!N) : « Il ne faut pas négliger non plus l'aspect social de la réparation et de la réutilisation, qui est particulièrement évident avec les appareils élect(ron)iques. De nombreuses personnes défavorisées qui n'ont pas les moyens d'acheter une nouvelle machine à laver peuvent en trouver une dans un centre de récupération. La collecte, le tri et la réparation de ces appareils constituent également un processus à forte intensité de main-d'œuvre. La réutilisation est donc créatrice de nombreux emplois, en particulier pour des personnes en situation d'exclusion du marché du travail. Les centres de récupération remplissent ainsi un double rôle social. »

Combien d'emplois l'économie sociale représente-t-elle en Belgique ?

Beya : « En Wallonie et à Bruxelles, elle emploie plus de 7 800 personnes à différents niveaux : contractuels, bénévoles et personnes en formation. Le tout représente un total de plus de 2 300 équivalents temps plein. »

Verschaeve : « Ce secteur se caractérise par une grande diversité de statuts, mais j'estime qu'environ 50 000 personnes travaillent d'une manière ou d'une autre dans l'économie sociale en Flandre. Les centres de récupération proprement dits représentent plus de 6 000 emplois. Selon nos analyses, l'économie sociale pourrait employer deux fois plus de monde, mais nous ne disposons pas des ressources nécessaires pour le faire à ce stade. »

Depuis combien de temps collaborez-vous avec Recupel ?

Verschaeve : « Selon moi, depuis notre fondation. Les centres de récupération faisaient déjà de la collecte sélective dans les années 80. Ce processus a été formalisé avec la création de Recupel. Nous avons ainsi pu signer des partenariats qui définissent les appareils qui entrent en considération, la manière dont les chiffres sont rapportés, ... »

Beya : « Notre collaboration date de 1999, mais il s'agissait encore d'une collaboration moins structurelle à l'époque. La création de la fédération vient d'ailleurs d'une volonté des membres de voir s'il y avait une place pour l'économie sociale dans le système Recupel. La signature de l'accord-cadre en 2006 a transformé la collaboration en partenariat effectif. »

Quelle est la part des appareils élect(ron)iques dans votre fonctionnement ?

Beya : « En 2019, nous avons collecté 21 000 tonnes d'appareils. Moins de 2 000 tonnes d'appareils ont été affectées à la réparation et à la réutilisation, le reste a été recyclé. Cette part réduite





de la réparation et de la réutilisation s'explique en partie par le réflexe historique de mettre les appareils endommagés directement en filière de recyclage. Avec Recupel en intermédiaire, Nous continuons à travailler avec des producteurs et de grandes chaînes afin d'augmenter la part de dons en appareils usagés en vue de leur réutilisation. »

Verschaeve : « Environ 10 % des appareils collectés via les centres de récupération sont réutilisés. Il y a clairement moyen de faire mieux, mais ce chiffre relativement faible est en partie lié au groupe de produits. Bien souvent, les éléments de trois machines à laver hors d'usage sont combinés pour produire une machine fonctionnelle, par exemple. L'électro représente environ 5 % de notre chiffre d'affaires total. Ce n'est pas négligeable, mais toujours largement inférieur à nos produits classiques comme les livres, les textiles et les meubles. »

Quelle est l'attitude du consommateur vis-à-vis de la réutilisation ?

Beya : « En tout cas, nos clients sont très heureux de leurs appareils. Ils les achètent en moyenne pour

un tiers du prix, alors que ces appareils sont soumis à un contrôle qualité approfondi, ce qui n'est pas toujours le cas des produits d'occasion. Les produits que nous vendons sont également assortis d'une garantie. »

Verschaeve : « De nombreux centres de récupération émanent du mouvement social. Comme je l'ai déjà dit, fournir des produits abordables à des personnes en difficultés financières reste un objectif important pour nous. Mais nous accueillons aussi de plus en plus de consommateurs qui achètent d'occasion par souci écologique, ce qui représente une évolution positive selon nous. Si nous vendons plus, nous pourrions aussi consacrer davantage de ressources à l'emploi. Ce succès grandissant a aussi un impact positif sur la collecte et nous permet de récupérer des appareils de meilleure qualité. »

Comment voyez-vous évoluer la réutilisation de l'électro à l'avenir ?

Beya : « Le droit à la réparation prévu dans le Green Deal européen va favoriser la réparation des appareils. Nous misons déjà sur cette tendance avec nos Repair Cafés où nous apprenons aux consommateurs à réparer leurs propres appareils. Simultanément, le marché évolue entre autres vers des modèles « as-a-service ». Notre rôle dans ce segment reste limité puisqu'il s'agit d'un engagement entre le producteur et le client. Cela ne nous empêche pas néanmoins de suivre cette évolution de près pour que nos membres soient prêts quand le marché changera. »

Verschaeve : « A l'échelle mondiale, l'électro fait partie des flux de déchets qui enregistrent la croissance la plus rapide. En Belgique nous collectons plus que 50 % de l'électro. Il reste donc un potentiel que nous voulons contribuer à développer. Pour l'avenir, nous devons évoluer vers un système d'étroite collaboration entre les différents acteurs. Nous voyons par exemple que les producteurs et distributeurs souhaitent de plus en plus faire appel aux centres de récupération comme premier maillon de la formation des futurs collaborateurs de leurs ateliers de réparation. Recupel peut jouer un rôle important dans cette approche de la filière. »

BD Logistics



«

La durabilité est dans notre ADN à tous les deux.

Kristof Gouvaerts, BD Logistics

Il faut investir dans les bons outils et bien former son personnel, afin qu'il puisse travailler de manière sûre et ergonomique. Ce n'est pas une tâche facile, mais ce n'est pas ce que nous recherchons. BD Logistics est synonyme de logistique à valeur ajoutée. »

Comment se passe la collaboration ?

« Cela se passe très bien. Recupel est une petite équipe dynamique et ça se sent. Il y a une ligne très courte entre les deux organisations et nous communiquons très ouvertement l'un avec l'autre. Cela nous permet de soulever facilement tout problème et de passer rapidement à l'action lorsqu'il s'agit de trouver des solutions. Nous n'avons pas à passer par une administration lourde, mais pouvons travailler ensemble de manière fluide et informelle. »

Comment BD Logistics contribue-t-elle à la durabilité ?

« Nous envisageons la durabilité d'un point de vue à la fois écologique et social. Par le biais d'un écosystème ouvert, nous collaborons avec différents intervenants : entreprises de travail sur mesure, coursiers à vélo, etc. Pour la collecte des appareils électro, par exemple, nous travaillons avec l'entreprise de travail sur mesure Manus. Ils trient les marchandises et les préparent pour le transport en vrac. À Malines, nous travaillons en collaboration avec WerKans. Ils aident les gens à entrer en contact avec le marché du travail. Nous sommes également en train de mettre en place notre propre département de travail sur mesure au sein de BD Logistics, même si le processus est encore long. »

Comment est née la collaboration entre BD Logistics et Recupel ?

Kristof Gouvaerts : « Nous sommes des partenaires très naturels. D'une part, BD Logistics est spécialisée dans la logistique quadrillée des marchandises volumineuses. Nous livrons des meubles, des réfrigérateurs, des machines à laver, etc. directement au domicile des gens, avec installation si nécessaire. Nous sommes donc bien équipés pour faire le contraire pour Recupel : collecter les gros appareils électro usagés dans les points de collecte dans la ville. D'un autre côté, la durabilité est dans notre ADN à tous les deux. Nous le faisons en premier lieu en rassemblant les flux de marchandises à la périphérie de la ville. De cette façon, nous limitons les kilomètres logistiques à l'intérieur de la ville. De plus, nous faisons cela de manière aussi écologique que possible. Nous disposons d'une flotte modulaire comprenant des coursiers à vélo, des véhicules électriques et GNC ... »

« La collecte de l'électro usagé était une nouveauté pour nous et cela demande une attention particulière. Une équipe logistique procède normalement au chargement et au déchargement de palettes. Ce que nous faisons pour Recupel est beaucoup moins standardisé et comporte plus d'obligations légales.

Que fait Ressources?

Ressources représente les entreprises sociales et circulaires en Wallonie et à Bruxelles et soutient l'innovation, la professionnalisation et la digitalisation de l'économie circulaire. L'association fournit une assistance juridique à ses membres et négocie en leur nom avec les décideurs politiques et des partenaires comme Recupel.

Que fait HERW!N?

HERW!N est un collectif qui réunit plus de 100 entreprises sociales et circulaires, dont des centres de récupération (Kringwinkels), en Flandre. Il représente ses membres au sein de commissions paritaires et vis-à-vis des décideurs politiques et assure les communications avec le grand public. HERW!N s'occupe également de la concertation avec Recupel, à qui il fournit les statistiques de collecte des membres.



Que fait BD Logistics?

BD Logistics est synonyme de logistique à valeur ajoutée et exploite un réseau quadrillé de dépôts et de modes de transport dans toute la Belgique. Pour Recupel, ils s'occupent de la collecte d'électro dans la Région de Bruxelles-Capitale.

« En outre, la mobilité est un facteur important dans notre secteur d'activités. C'est pourquoi nous misons sur une flotte modulaire. Pour les courtes distances, nous travaillons avec des coursiers à vélo. Dans le centre-ville, nous travaillons également avec des camionnettes électriques. Pour les longues distances, nous passons au GNC et pour les grandes palettes, nous travaillons avec du HVO. Il s'agit d'un type de biodiesel basé sur des résidus organiques. En combinaison avec notre stratégie de regroupement des marchandises à la périphérie de la ville, cela permet de réduire nos émissions de CO₂ de 75 % »

Avez-vous également des projets afin d'électrifier entièrement votre flotte ?

« Nous ne commandons plus un véhicule s'il n'est pas durable. De préférence, nous passons à l'électrique ou à l'hybride dès que possible. Nous suivons également de près l'évolution de ce marché, mais pour l'instant, l'investissement reste élevé et les véhicules que nous voulons acheter ne sont pas toujours effectivement disponibles. Les camions électriques, en particulier, n'en sont encore qu'à leurs débuts. Au début de cette année, nous avons élargi notre flotte verte avec un certain nombre d'e-Crafters. Pour nous, ils sont particulièrement intéressants pour le centre-ville et pour les trajets de 80 à

90 km. Nous constatons également que nos clients sont de plus en plus poussés dans cette direction par leurs actionnaires et autres parties prenantes. À Gand, par exemple, vous ne pouvez plus entrer dans la ville sans véhicule durable. »

Voyez-vous également un avenir pour d'autres formes de transport pour la collecte des appareils usagés ?

« Je crois beaucoup au potentiel du transport par voie d'eau. Bien que, bien sûr, cela ne soit pas immédiatement applicable à notre logistique quadrillée. Mais nous travaillons déjà avec des conteneurs maritimes pour transporter nos marchandises triées par la route. Leur transport peut être parfaitement assuré par la navigation fluviale ou par le rail. Nous tenons également compte de cet aspect lors de la recherche d'un emplacement pour un dépôt : en bordure de la ville et le long de l'eau. À Hasselt, par exemple, notre CityDepot est situé à proximité du canal Albert. Dans ce cas, le centre de traitement final doit également être situé près d'un canal ou d'une voie ferrée, ce qui n'est souvent pas le cas actuellement. Je pense qu'il y a là une opportunité pour Recupel, et ils sont ouverts à cette idée. C'est ce qui rend notre collaboration si enrichissante : nous portons le même regard sur la société et le rôle que nous y jouons. »



«

Les entreprises technologiques sont traditionnellement habituées à trouver des solutions technologiques à un problème. La pensée circulaire est beaucoup plus basée sur le partenariat.

Patrick Van den Bossche, directeur d'Agoria

Agoria

C'est quoi au juste, le Green Deal ?

Patrick Van den Bossche, directeur d'Agoria:

« Je vois cela comme le grand moment de l'Europe (un peu comme quand les Américains ont mis un homme sur la lune) : un programme de développement durable très ambitieux qui nécessite un large engagement, à tous les niveaux de la société. L'élément principal est l'objectif de neutralité climatique d'ici 2050. À cet égard, l'énergie, les bâtiments et la mobilité constituent des défis majeurs. Mais il y a aussi des piliers consacrés à la pollution, aux substances dangereuses et à la biodiversité, sans oublier un rôle important pour une économie propre et circulaire. L'Union européenne a établi le Plan d'action pour l'économie circulaire à cet effet en 2020. »

Quel est le lien entre l'économie circulaire et le climat ?

« Pour devenir neutre sur le plan climatique, d'énormes investissements sont nécessaires dans les infrastructures et les énergies renouvelables, entre autres. Cela nécessite beaucoup de matières premières, qui se font déjà rares. Résultat : des prix volatils et une incertitude pour les entreprises confrontées à une demande croissante. Environ 50 % des émissions de CO₂ sont également liées aux matières premières et dans ce contexte, la circularité devient indispensable. »

« En Belgique, nous sommes déjà assez forts en matière de recyclage, certainement en ce qui concerne les métaux. Mais déployer davantage d'efforts en matière d'efficacité, de récupération et de réutilisation des matières premières est une stratégie supplémentaire nécessaire. Car plus la durée de vie est longue, mieux nous pouvons conserver la valeur ajoutée des matières premières et des produits dans notre société. Un smartphone reconditionné vaut cent fois plus que les matières premières qu'il contient. »

« C'est là que réside un rôle important pour les nouveaux modèles commerciaux, tels que la lumière en tant que service, soutenus par la technologie numérique. Ces modèles ferment automatiquement la boucle, car le fournisseur réfléchira déjà à ce que l'on fera de son produit après sa première utilisation, parfois dans dix ans. »

Quel est l'impact du Plan d'action pour l'économie circulaire pour les producteurs d'appareils électroniques ?

« La tendance mondiale est de penser davantage en termes de chaînes de valeur et d'écosystèmes. Il s'agit d'un véritable changement, car les entreprises technologiques sont traditionnellement habituées à trouver des solutions technologiques à un problème.

Que fait Agoria?

Agoria est la fédération de l'industrie technologique. Elle conseille ses membres sur les réglementations, les représente auprès des décideurs politiques et soutient l'innovation et le partage des connaissances dans le secteur. Agoria est l'un des instigateurs de Recupel.



La pensée circulaire est beaucoup plus basée sur le partenariat. Comment appliquer l'écoconception pour que d'autres parties puissent facilement recycler ou réparer le produit ? Comment concilier cela avec la sécurité des produits lorsque des tiers commencent à travailler sur vos produits ? Le défi consiste ici à créer une valeur ajoutée pour chaque partie de la chaîne de valeur. »

Comment les fabricants d'appareils électroniques peuvent-ils devenir circulaires ?

« Nous conseillons à nos membres d'expérimenter. Choisissez un segment qui s'y prête, n'essayez pas de transformer toute votre gamme tout de suite. Cartographiez l'écosystème de votre produit, vous pourrez alors voir ce qu'il devient après la vente et identifier les étapes de vie où vous pouvez encore créer vous-même une certaine valeur ajoutée. Atlas Copco, par exemple, propose des compresseurs d'occasion qu'ils ont eux-mêmes remis à neuf par « remanufacturing » (la refabrication), conformément aux normes en vigueur et avec une nouvelle garantie. Ce faisant, ils touchent un segment de clientèle qui ne peut ou ne veut pas nécessairement investir dans leurs compresseurs entièrement neufs. »

Quels sont les avantages d'une économie circulaire numérique ?

« En un mot, il s'agit d'utiliser les données pour prolonger la durée de vie d'un produit ou faciliter son élimination. Pensez, par exemple, à une entreprise de

recyclage qui veut savoir quels matériaux se trouvent dans un appareil, mais le concept est beaucoup plus large. En « remanufacturant » vos propres appareils, par exemple, vous apprenez des choses sur l'usure pendant l'utilisation et vous pouvez donc développer des produits encore plus fiables et durables. Une grande partie de ce type de données est en fait déjà disponible. Mais les fabricants n'en sont pas toujours conscients ou ne voient pas immédiatement comment ils peuvent créer de la valeur ajoutée grâce à cela. »

L'UE a inclus le « droit à la réparation » dans son plan d'action circulaire : une bonne idée ?

« Le droit à la réparation est une chose très complexe qui va au-delà de l'idée que vous pouvez réparer un produit. En principe, tout peut être réparé, mais c'est aussi une question de coût ou d'âge et de performance du produit lui-même par rapport à l'état le plus récent de la technique. Les fabricants sont tenus de garder les pièces de rechange disponibles pendant une certaine période. Mais la technologie peut évoluer très rapidement, ce qui les oblige à constituer un stock de pièces qu'ils n'utilisent plus. C'est un coût que le consommateur devra payer, et il peut également s'agir d'un coût social. Nous devons examiner les solutions possibles, comme la professionnalisation du secteur de la réparation. Cela peut créer des emplois supplémentaires. De cette manière, nous pouvons donner une substance constructive au rôle important de la réparation dans une économie circulaire. »

20 ans de coopération

20 ANS DE RECUPEL

Cette année, nous célébrons notre 20e anniversaire. Ce qui a commencé à petite échelle est depuis devenu un réseau bien huilé. Dès notre création, nous avons été un précurseur en Europe. Grâce à notre communication poussée et à l'extension de notre réseau, nous nous situons toujours dans le peloton de tête. Aujourd'hui, nous préparons notre organisation pour l'avenir en nous concentrant davantage, entre autres, sur le rôle que nous pouvons jouer dans l'économie circulaire.



2001

Création de Recupel

Le 1er juillet 2001, la Belgique introduit l'obligation de reprise pour les fabricants et les importateurs d'appareils électroménagers. À cette fin, les fédérations professionnelles Agoria, FEE et Traxio ont créé Recupel. Recupel met en place un système de collecte pour récupérer, transporter et traiter les appareils électro. Recupel ne collecte que les catégories suivantes : les appareils audiovisuels, le petit électroménager, les technologies de l'information et de la communication, les outils de jardinage et autres outils électriques, les gros blancs et les appareils de réfrigération-surgélation.

2002



Nous prenons immédiatement la tête en Europe

L'Europe approuve la première directive sur l'e-waste, de sorte que tous les États membres doivent soudainement introduire un système similaire à celui de Recupel. Recupel joue donc un rôle de pionnier dans le domaine de la collecte des appareils électro usagés. Au total, nous avons collecté quelque 36 000 tonnes d'e-waste au cours de notre première année complète d'activité.

2007



Début collecte e-waste professionnel

Désormais, nous collecterons également les appareils électro professionnels, tels que les aspirateurs industriels et les distributeurs de boissons. En effet, une directive européenne entrant en vigueur oblige les importateurs et les fabricants d'appareils professionnels à accepter les appareils usagés.

2005



But collecte d'ampoules

Quatre ans après notre création, nous commençons également à collecter des ampoules (ampoules à décharge et lampes TL) et des équipements médicaux et de laboratoire.

2006

Accord secteur de réutilisation

Depuis le début, nous travaillons en étroite collaboration avec les centres de réutilisation. En 2006, nous avons signé un accord de coopération avec les fédérations du secteur de la réutilisation : HERW!N en Flandre et Ressources pour la Wallonie et Bruxelles. Nous veillons à ce que les appareils collectés qui méritent une seconde vie soient transmis autant que possible au secteur de la réutilisation.



2009



100 000 tonnes ont été collectées

Nous franchissons deux étapes importantes : nous franchissons le cap des 100 000 tonnes d'appareils électro collectés et nous collectons désormais aussi les détecteurs de fumée.



2011

Nouveau logo et nouvelle collaboration

Après 10 ans de Recupel, il est temps d'adopter un nouveau logo : le vert fait place au bleu. En outre, nous collaborons pour la première fois avec Close the Gap, l'organisation qui collecte les ordinateurs portables et les téléphones mobiles usagés auprès des entreprises et des organisations, les répare et les expédie en Afrique et en Amérique du Sud. Cette collaboration nous a valu de remporter un Sustainable Partnership Award.

2016

L'e-waste a été cartographié

À la demande de Recupel, Deloitte a enquêté sur la destination des différents flux d'e-waste. L'étude montre qu'en 2016, Recupel est responsable de la collecte et du recyclage d'environ 45 % des appareils mis sur le marché. Pourtant, environ 30 % des appareils électro usagés restent dans l'ombre. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous n'atteignons toujours pas l'objectif européen de 65 %. Lors de l'annonce des résultats, nous appelons donc à une coopération renforcée entre les différents partenaires.

Smartloop et l'économie circulaire

Nous lançons une place de marché numérique pour l'électro usagé, offrant une solution sur mesure aux entreprises, aux écoles et aux institutions de soins, entre autres. En outre, nous intégrons l'économie circulaire dans notre mission et notre vision. Nous avons l'ambition de devenir un pivot de l'économie circulaire en Belgique.



2019

2012

Objectif européen ambitieux

L'Europe intensifie la lutte contre l'e-waste. Les États membres doivent collecter 65 % du poids moyen de ce qui a été mis sur le marché au cours des trois dernières années, ou 85 % de ce qui a été mis au rebut, d'ici 2019. De plus, tous les produits contenant des éléments électriques ou électroniques sont considérés comme des appareils électro. La même année, nous déménageons vers de nouveaux bureaux avec des postes de travail flexibles.



2014

Lancement du Point de Recyclage

Depuis 2014, des Points de Recyclage pour les petits appareils électro (c'est-à-dire plus petits que votre tête) et les ampoules se trouvent dans les supermarchés, les magasins de bricolage, les bâtiments publics et les magasins. Entre-temps, le réseau compte plus de 3 000 points à travers la Belgique.



2018



L'outil BeWeee et l'intelligence artificielle

Pour améliorer le reporting d'e-waste, nous établissons l'a.s.b.l. BeWeee en collaboration avec sept partenaires. Cet outil permet aux entreprises de signaler de manière simple la quantité d'e-waste qu'elles mettent sur le marché et collectent ainsi que le volume qu'elles traitent ou auquel elles donnent une autre destination. Nous lançons également un projet autour de l'intelligence artificielle, afin d'automatiser l'échantillonnage d'e-waste.



Pour être parfaitement préparés à l'avenir, nous élaborons une nouvelle stratégie de communication et une nouvelle image de marque. Notre nouveau Slogan ? « **Recupel, repartons de plus belle.** » Cela fait référence au fait que les matières premières ne sont pas perdues mais peuvent être réutilisées. C'est ainsi que nous faisons le lien avec l'urban mining, l'exploitation minière urbaine, et l'économie circulaire.

2020



Organe d'administration

BW-REC 



Dirk Van Assche

Président
BW-REC

AV 



Bruno Vermoesen

Vice-président
BW-REC



Kris Den Haese

Président
Recupel AV



Henri Peeters

Vice-président
Recupel AV

SDA 



Terence Vanstals

Président
Recupel SDA



Bart Quispel

Vice-président
Recupel SDA



Werner Donckers

Président
Recupel ICT



Patrick Lens

Vice-président
Recupel ICT

ICT 

ET&G 



Jean-Pierre Van Keer

Président
Recupel ET&G



Johan Surkyn

Vice-président
Recupel ET&G



Hendrik Vermeire

Président
LightRec



Derek McMillan

Vice-président
LightRec

LIGHTREC 

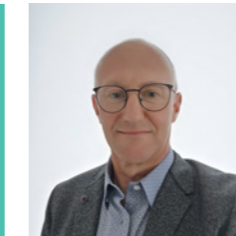
MELAREC 



Koen Waelput

Président
MeLaRec

Fédérations



Rony Haentjens

Vice-président
MeLaRec



Baudouin Corluy

Administrateur
AGORIA



Peter Binnemans

Administrateur & Secrétaire
FEE



Bilan financier Recupel

(Montants en euro)

ACTIF	2020	2019
Immobilisations incorporelles	0,00	874,13
Immobilisations corporelles	1 014 168,78	1 632 129,11
Immobilisations financières	140,00	140,00
Actifs immobilisés	1 014 308,78	1 633 143,24
Créances à un an au plus	4 959 649,97	5 107 772,71
Valeurs disponibles	5 782 719,10	4 947 325,27
Comptes de régularisation	72 041,36	89 772,80
Actifs circulants	10 814 410,43	10 144 870,78
TOTAL DE L'ACTIF	11 828 719,21	11 778 014,02

PASSIF	2020	2019
Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
Provisions	0,00	0,00
Dettes à un an au plus	11 828 719,21	11 778 014,02
Dettes	11 828 719,21	11 778 014,02
TOTAL DU PASSIF	11 828 719,21	11 778 014,02

RESULTAT DE L'ANNÉE	2020	2019
Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation	43 134 997,83	41 201 843,24
Produits d'exploitation non récurrents	1 607,60	1 941,50
Ventes et prestations	43 136 605,43	41 203 784,74
Services et biens divers	-38 729 540,77	-37 256 246,06
Rémunérations, charges sociales et pensions	-3 621 248,85	-3 078 657,38
Amortissements et réductions de valeur	-756 317,35	-840 164,25
Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
Autres charges d'exploitation	-44 756,60	-44 870,54
Charges d'exploitation non récurrentes	-2 686,92	-1 548,21
Coût des ventes et des prestations	-43 154 550,49	-41 221 486,44
Bénéfice (perte) d'exploitation	-17 945,06	-17 701,70
Produits financiers	31 413,47	33 759,83
Charges financières	-13 468,41	-16 058,13
Résultats financiers	17 945,06	17 701,70
Résultats exceptionnels	0,00	0,00
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	0,00	0,00

Bilan financier secteurs

	BW-REC	RECUPEL AV	RECUPEL SDA	RECUPEL ICT	RECUPEL ET&G	LIGHTREC	MELAREC
ACTIF							
Créances à un an au plus	3 516 812,75	2 338 236,50	575 994,21	1 223 706,10	401 489,30	1 579 943,65	1 120 810,12
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	51 321 072,56	17 922 691,98	13 599 005,98	8 076 336,90	8 025 450,63	34 238 726,52	3 790 323,97
Comptes de régularisation	7 398,27	3 981,34	2 898,93	2 073,96	1 673,25	6 334,29	5 089,26
Actifs circulants	54 845 283,58	20 264 909,82	14 177 899,12	9 302 116,96	8 428 613,18	35 825 004,46	4 916 223,35
TOTAL DE L'ACTIF	54 845 283,58	20 264 909,82	14 177 899,12	9 302 116,96	8 428 613,18	35 825 004,46	4 916 223,35

PASSIF							
Fonds affectés	17 921 299,00	6 356 674,00	3 433 054,00	4 892 441,00	2 054 704,00	4 870 399,00	1 362 448,88
Bénéfice (Perte) reporté(e)	8 434 239,06	13 594 487,74	10 694 153,18	4 281 377,15	6 205 053,40	23 430 356,11	3 497 168,85
Fonds social	26 355 538,06	19 951 161,74	14 127 207,18	9 173 818,15	8 259 757,40	28 300 755,11	4 859 617,73
Provisions pour risques et charges	28 041 169,54	43 692,88	0,00	0,00	95 697,90	7 412 743,13	0,00
Provisions	28 041 169,54	43 692,88	0,00	0,00	95 697,90	7 412 743,13	0,00
Dettes à un an au plus	445 629,13	257 720,64	43 140,59	120 764,07	66 819,82	99 134,40	51 507,84
Comptes de régularisation	2 946,85	12 334,56	7 551,35	7 534,74	6 338,06	12 371,82	5 097,78
Dettes	448 575,98	270 055,20	50 691,94	128 298,81	73 157,88	111 506,22	56 605,62
TOTAL DU PASSIF	54 845 283,58	20 264 909,82	14 177 899,12	9 302 116,96	8 428 613,18	35 825 004,46	4 916 223,35

COMPTE DE RÉSULTATS (31 décembre 2020)							
Chiffre d'affaires	10 092 964,33	4 946 565,42	838 188,43	1 479 684,67	274 002,71	2 674 166,77	2 039 442,23
Autres produits d'exploitation	658 445,43	639 955,58	579 842,34	673 168,17	624 612,88	871 860,74	694 427,16
Ventes et prestations	10 751 409,76	5 586 521,00	1 418 030,77	2 152 852,84	898 615,59	3 546 027,51	2 733 869,39
Achats	-14 862 795,19	-5 596 400,29	-2 317 983,59	-3 067 832,74	-1 167 627,87	-2 793 311,47	-830 342,75
Services et biens divers	-1 320 972,19	-1 080 052,32	-945 870,97	-1 283 699,78	-1 289 262,95	-1 991 225,38	-1 227 968,72
Réductions de valeur	-21 557,25	-2 936,80	-12 774,72	-3 293,53	-264,71	-4 681,34	-2 418,30
Provisions pour risques et charges	8 579 062,12	197 011,38	0,00	0,00	97 635,23	1 783 461,15	0,00
Autres charges d'exploitation	-11 836,20	-20 953,14	-18 828,15	-6 455,83	-10 200,33	-39 808,00	-3 195,44
Coût des ventes et des prestations	-7 638 098,71	-6 503 331,17	-3 295 457,43	-4 361 281,88	-2 369 720,63	-3 045 565,04	-2 063 925,21
Bénéfice (Perte) d'exploitation	3 113 311,05	-916 810,17	-1 877 426,66	-2 208 429,04	-1 471 105,04	500 462,47	669 944,18
Produits financiers	25 259,81	9 373,40	7 705,92	6 064,82	5 134,40	18 418,69	2 341,14
Charges financières	-8 517,43	-2 048,19	-3 384,93	-1 655,51	-2 450,98	-7 038,93	-972,11
Résultats financiers	16 742,38	7 325,21	4 320,99	4 409,31	2 683,42	11 379,76	1 369,03
Résultats exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	3 130 053,43	-909 484,96	-1 873 105,67	-2 204 019,73	-1 468 421,62	511 842,23	671 313,21



Recupel ASBL

Boulevard Auguste Reyers 80

1030 Bruxelles

www.recupel.be